



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE DROIT DES SOLS ET CONSTRUCTION DURABLE
BUREAU ACCESSIBILITÉ ET CONSTRUCTION DURABLE

Affaire suivie par :
Didier FRÉGEAC
Tél. : 01 60 76 33 29
Mél : didier.fregeac@essonne.gouv.fr

Évry, le 1^{er} février 2018

La Responsable du Bureau
Accessibilité et Construction Durable
à
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
91, Rue de Paris
91120 PALAISEAU

Objet : Avis sur un dossier ERP – 3^{ème} catégorie

Réfer : 2018 –

La demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, déposée par CAMPUS AGRO SAS représenté par M. DEVISME Jérôme et enregistrée sous le n° AT 091 477 17 10045 – PC 091 477 17 40071, ayant pour objet la construction du bâtiment AgroExécutive sur le site Campus Agroparistech sis Boulevard Gaspard Monge à PALAISEAU, m'a été transmise le 15 novembre 2017 en vue de recueillir l'avis de la commission d'arrondissement pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Vous trouverez ci-joint, pour attribution, le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2018 au cours de laquelle ce dossier a fait l'objet d'un avis **Favorable**.

L'autorisation de travaux, accompagnée des avis « incendie » et « accessibilité », devra être prise au nom de l'État et transmise au demandeur dans les 4 mois suivant le dépôt du dossier complet en mairie.

po | La Responsable du Bureau Accessibilité et
Construction Durable


Véronique IMBAULT



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE DROIT DES SOLS ET CONSTRUCTION DURABLE
Bureau Accessibilité et Construction Durable

Affaire suivie par : Didier FRÉGEAC
téléphone : 01.60.76.33.29
courriel : didier.fregeac@essonne.gouv.fr

**PROCÈS-VERBAL
DE LA
COMMISSION D'ARRONDISSEMENT D'ACCESSIBILITÉ**

en date du 1^{er} février 2018

**CAMPUS SAS AGRO / M. DEVISME Jérôme
PALAISEAU**

Dossier enregistré le 15 décembre 2017
Autorisation de travaux n° 091 477 17 10045 – PC 091 477 17 40071

Demandeur :	CAMPUS AGRO SAS – BÂTIMENT AGRO EXÉCUTIVE M. DEVISME Jérôme
Adresse :	6, Boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY
Nature des travaux :	Construction du bâtiment Agro Exécutive sur le site Campus AgroParisTech Adresse des travaux : Boulevard Gaspard Monge - 91120 PALAISEAU
Activité :	Établissements d'enseignement, Magasins de vente
Type / catégorie ERP:	R et M et PS, 3 ^{ème} catégorie
Demande de dérogation :	non
Demande d'Ad'Ap :	non

ANALYSE DU PROJET

Le projet comprend la construction du bâtiment AgroExécutive comprenant 1 R-1 et R+4.

Effectif 399 personnes dont 373 public 26 personnel

RÉGLEMENTATION : Arrêté du 1^{er} août 2006.

CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS

Ils seront conformes aux exigences de l'article 2 (notice p.7, 8, 9 et 10 + plan masse).

STATIONNEMENT

Il s'effectuera sur le parking du bâtiment Forum Administration (4 places PMR prévues conformes à l'article 3, accessibles par ascenseur, notice p.10).

ACCÈS

Les accès seront en continuité avec les cheminements extérieurs (notice p.10 + plans).

ACCUEIL

Mobilier conforme (notice p.10 et 11).

CIRCULATIONS INTÉRIEURES HORIZONTALES

Largeurs minimales de 1,40 m (notice p.7 et 8 + plan des niveaux).

CIRCULATIONS INTÉRIEURES VERTICALES

4 ascenseurs neufs conformes à l'article 7 ainsi que les escaliers (notice p.9)

REVÊTEMENTS DES SOLS, MURS ET PLAFONDS

Conformes (notice p.12).

PORTES

Conformes à l'article 10 (notice p.12 et 13 + plans des niveaux).

ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE

Conformes (notice p.13 et 14).

SANITAIRES

Conformes à chaque niveau (plan projet des niveaux).

SORTIES

Conformes (notice p.15).

ÉCLAIRAGE

Conforme (notice p.15).

PLACES ASSISES

Des places seront créées dans les salles ERP (plans des niveaux).

Pièces examinées

	OUI	NON
Engagement	X	
Notice accessibilité	X	
Plans cotés intérieur et extérieur	X	

AVIS PROPOSÉ DE LA COMMISSION D'ARRONDISSEMENT D'ACCESSIBILITÉ en date du 1^{er} février 2018

Après examen de la demande d'autorisation de travaux, l'avis suivant est proposé :

**AVIS FAVORABLE
à l'aménagement projeté**

Le Président



Le Maire

Avis favorable du 15 janvier 2018

Le Représentant de la D.D.T.



Le Représentant de l'U.F.R.

Patrick Durat

